



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 février 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 mars 2006

**Adhésion à l'Association « Fédération des Maires des Villes  
Moyennes (FMVM) »**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006**

DELIBERATION D20060082

**Communication**

**Adhésion à l'Association « Fédération des Maires des Villes  
Moyennes (FMVM) »**

Madame Jeanine BIMES, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort souhaite renouveler son adhésion en 2006 à l'Association « Fédération des Maires des Villes Moyennes » (FMVM) afin de renforcer son partenariat.

L'Association a pour but de regrouper les Villes Moyennes exerçant une fonction de centre et les établissements publics de coopération intercommunale qu'elles fédèrent autour d'elles, en vue de leur permettre de renforcer leur rôle, d'affirmer leurs potentialités en faveur du développement économique, social et culturel et de promouvoir leur image. Cette association devra également être un interlocuteur privilégié de l'Union Européenne, de l'Etat, des régions et des départements pour tout ce qui concerne la gestion des collectivités locales et le rôle qu'elles entendent jouer dans l'aménagement du territoire ainsi que celui des grandes villes et agglomérations et du milieu rural. Elle respectera le pluralisme de ses membres en veillant à un équilibre paritaire dans la représentation des courants politiques présents au sein de l'association. Elle s'interdira toute option partisane ou philosophique.

La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée Générale de l'association. Le montant pour l'année 2006 s'élève à 4767,68 € pour la ville de Niort.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours, budget 011 chapitre 0200 article 6281.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Niort à l'Association « Fédération des Maires des Villes Moyennes ».
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à verser la cotisation annuelle qui s'élève, pour l'année 2006, à 4767,68 € pour la ville de Niort.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à représenter la Ville de Niort dans les différentes instances de cette structure.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Jeanine BIMES**

[Ordre du jour](#)